

1^{ER} TRIMESTRE
2026

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°67

1^{er} trimestre 2026 : activité économique en repli, marché du travail toujours plus dégradé

Points de vigilance

Une économie régionale en manque de demande

Au 1^{er} trimestre 2026, la croissance en France fléchit, en lien avec un pouvoir d'achat des ménages en berne et un secteur de la Construction en grandes difficultés. Les tensions sur les prix des carburants (liées à la crise du détroit d'Ormuz déclenchée fin février) contribuent à renchérir le coût des matières premières et fragilisent les chaînes d'approvisionnement. La contraction du pouvoir d'achat des ménages participe de la faiblesse de la demande, ce qui réduit les débouchés des entreprises.

En région, la dynamique entrepreneuriale se maintient : les défaillances d'entreprises poursuivent leur baisse annuelle, tandis que les créations renouent avec la croissance, tirée par les micro-entrepreneurs.

Le marché du travail se détériore

L'emploi salarié poursuit sa baisse en région, avec de fortes destructions dans l'intérim et dans la Construction. Les entrées en apprentissage continuent leur décline. Le taux de chômage augmente légèrement, mais de manière plus significative dans le Vaucluse. Les offres d'emploi diffusées par France Travail baissent fortement, notamment dans les Alpes-Maritimes et les Hautes-Alpes.

Situation sociale

Au 1^{er} trimestre 2026, la dégradation de la conjoncture économique n'est pas neutre sur la situation sociale : le nombre de foyers allocataires du RSA connaît sa première hausse depuis cinq ans en région et le nombre d'allocataires de l'ASS ne cesse d'augmenter.

Retour sur la plénière du 25 juin 2026

L'impact du changement climatique sur l'économie régionale

Notre région fait face à de multiples enjeux environnementaux : conflits d'usage de l'eau, incendie, inondations... En découle un territoire qui est particulièrement exposé au changement climatique, qui n'est pas sans incidence sur l'activité : la sécheresse est un défi pour l'activité agricole et représente un risque majeur pour la production hydroélectrique ; les incendies constituent un risque pour l'attractivité touristique (181 000 établissements sont situés à proximité des principaux territoires forestiers).

L'équilibre économique des zones montagneuses est également mis en péril : la baisse de l'enneigement menace le business model des stations de ski, donnée à surveiller à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques (JOP 2030).

► **Pour en savoir plus :** « [Mesurer l'impact du changement climatique sur les activités économiques](#) », [Connaissance du territoire, Région Sud, réseau régional des CCI](#).



Chiffres clés



2 026 100
emplois salariés



8,5 %
taux de chômage



391 700
demandeurs d'emploi
(cat. A, B, C)*



6 500
défaillances
d'entreprises***



30 200
créations d'entreprises
(immatriculations)

Évolution

T1 2026 / T4 2025

↘ **-0,1%**

stable en France
métropolitaine

↗ **+0,1pt**

+0,2pt en France
métropolitaine

↘ **-1,1%****

-0,9%** en France
métropolitaine

↘ **-2,0%**

+5,0 % en France
entière

↗ **+2,9%**

+4,0 % en France
entière

* Hors bénéficiaires du RSA et jeunes en parcours.

** Évolution surestimée en raison de la modification des règles d'actualisation et de l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail (voir encadré page 5).

*** Défaillances d'entreprises sur 12 mois, évolution annuelle.

L'industrie tient la barre, les ménages accusent le coup

La croissance française, à contre-courant du reste de l'Europe a reculé légèrement au 1^{er} trimestre 2026, pour la première fois depuis la crise sanitaire (-0,1%), pénalisée par la chute de l'activité dans la Construction et le repli de la consommation des ménages. Seule l'Industrie a résisté, portée par le dynamisme des branches aéronautiques et navales. En revanche, la flambée des prix du pétrole ferait grimper l'inflation à +2,7% en 2026, ce qui pèserait sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages. Après ce fléchissement, l'économie rebondirait au 2^e trimestre (+0,3%), portant la croissance annuelle à +0,7%, proche du rythme de la zone euro.

► **Pour en savoir plus :** « [L'industrie tient la barre, les ménages accusent le coup](#) », [Note de conjoncture nationale Insee, juin 2026](#).



Contexte international

Après avoir bien résisté en 2025 aux inquiétudes créées par la politique douanière américaine, le commerce mondial est resté soutenu au 1^{er} trimestre 2026, sans être encore affecté par les conséquences du déclenchement, en février, de la guerre au Proche-Orient. La croissance des économies asiatiques et américaines est tirée par le développement de l'intelligence artificielle. De son côté, l'économie européenne a continué de croître grâce à la demande intérieure, l'effort de défense et la relative détente des conditions de financement.

La dynamique entrepreneuriale se maintient

Les défaillances poursuivent leur baisse

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, près de 6 500 défaillances ont été enregistrées sur les douze derniers mois (d'avril 2025 à mars 2026). Elles repartent à la hausse sur un trimestre (+2%), mais demeurent inférieures de 2% à leur niveau d'il y a un an. Le nombre de défaillances avait atteint un point bas en 2021 en lien avec les mesures de soutien de l'État. Jusqu'en 2025, les défaillances n'ont cessé d'augmenter, avant de baisser. Fin 2025, le niveau des défaillances restait toutefois bien au-dessus du niveau d'avant crise sanitaire (+22% par rapport à 2019). Au niveau national, la tendance demeure à la hausse (+5,0% sur un an, après +3,7%).

Les disparités sectorielles sont marquées : dans l'*Information-communication* et le *Commerce*, le nombre de défaillances baisse sur un an (respectivement -12% et -3%) mais rebondit par rapport au trimestre précédent (+6% et +2%). Sur un an, les défaillances accélèrent sensiblement dans le *Transport-entrepôt* (+16%, après +4%) et fortement dans l'*Agriculture, sylviculture et pêche* (+36%, après +3%). Dans le secteur industriel, elles s'orientent à nouveau à la hausse (+2% sur un an), après cinq trimestres consécutifs de baisse. À l'inverse, les défaillances poursuivent leur repli dans la *Construction*, qui compte pour une défaillance sur cinq (-11% sur un an). Plus modérée, la diminution continue dans les *Activités immobilières* (-4%) et les *Activités scientifiques, de services administratifs et de soutien* (-6%). Dans l'*Hébergement-restauration*, les défaillances se stabilisent sur un an après deux reculs consécutifs, avant de rebondir de 4% au 1^{er} trimestre 2026.

Les créations d'entreprises repartent à la hausse

Au 1^{er} trimestre 2026, les immatriculations de nouvelles entreprises augmentent (+2,9% par rapport au 4^e trimestre 2025), après une baisse (-1,6%). Au 1^{er} trimestre 2026, 30 200 entreprises ont été créées en région dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Cette croissance ne s'explique que par celle des micro-entrepreneurs qui comptent pour 69% des immatriculations régionales (+4,6% sur le trimestre, après -1,5%). En revanche, les créations d'entreprises classiques demeurent en légère baisse (-0,6% ce trimestre, après -1,6%).

Le volume d'entreprises créées dans la région augmente dans tous les secteurs, à l'exception de l'*Industrie*. Dans ce secteur, la baisse des créations s'intensifie (-6,5%, après -2,0%). Le nombre de créations rebondit dans le secteur de la *Construction* (+1,2%, après -2,7%) et celui du *Commerce, transport, hébergement, restauration* (+3,4%, après -4,5%). Dans les activités de services, les créations repartent à la hausse (+3,8%, après une stabilité).

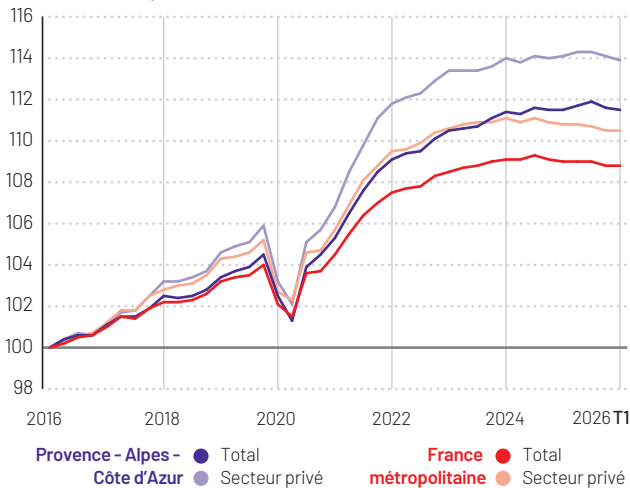
► **Pour en savoir plus :** « [Léger recul de l'activité et de l'emploi, tourisme hivernal en repli](#) », [Note de conjoncture régionale Insee, juillet 2026](#).

Nouvelle baisse de l'emploi salarié

Au 1^{er} trimestre 2026, l'emploi salarié recule légèrement en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** : -0,1% (soit -2 100 salariés), après -0,2% au 4^e trimestre 2025. Les effectifs se contractent de nouveau dans le secteur privé qui représente les trois quarts de l'emploi salarié total (-0,2%, comme au trimestre précédent), tandis qu'ils repartent à la hausse dans le secteur public (+0,1%, après -0,4%). Excepté fin 2025, l'intérim ne cesse de diminuer depuis fin 2024 : au 1^{er} trimestre 2026, sa forte baisse (-3,8%) pénalise la croissance de l'emploi. Hors intérim, l'emploi est stable. Fin mars 2026, la région compte 2026 100 salariés, soit quasiment autant qu'un an plus tôt : cette stabilité est la première enregistrée en près de 13 ans (hors crise sanitaire).

Évolution de l'emploi salarié

Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2016



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
 Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Au 1^{er} trimestre 2026, l'emploi salarié se stabilise dans le **tertiaire marchand** (intérim compris) qui représente un emploi salarié sur deux dans la région, après s'être replié fin 2025 (-0,2%). Les effectifs continuent de se contracter dans le Commerce (-0,4%, après -0,3%) et l'Information-communication (-0,2%, après -0,1%) et repartent à la baisse dans les Activités immobilières, prolongeant le repli enclenché trois ans plus tôt (-0,3%, après une stabilité). Ils sont stables dans les Activités financières et d'assurance (comme au trimestre précédent) et dans les Services aux ménages (après -0,2%), tandis qu'ils progressent légèrement dans les autres sous-secteurs d'activité (entre +0,1% et +0,3%). Sur un an, la croissance de l'emploi salarié dans le tertiaire marchand est peu dynamique (+0,4%, soit +4 200 salariés).

Dans le **tertiaire non marchand** (intérim compris) qui regroupe un tiers des effectifs salariés de la région, l'emploi augmente de +0,1% début 2026 (soit +800 salariés), après avoir reculé de -0,3%.



L'emploi salarié recule de -0,1% ce trimestre

Forte baisse de l'intérim qui pénalise la croissance de l'emploi

La croissance annuelle est la plus faible enregistrée en sept ans, hors crise sanitaire (+0,2%, soit +1 200 salariés).

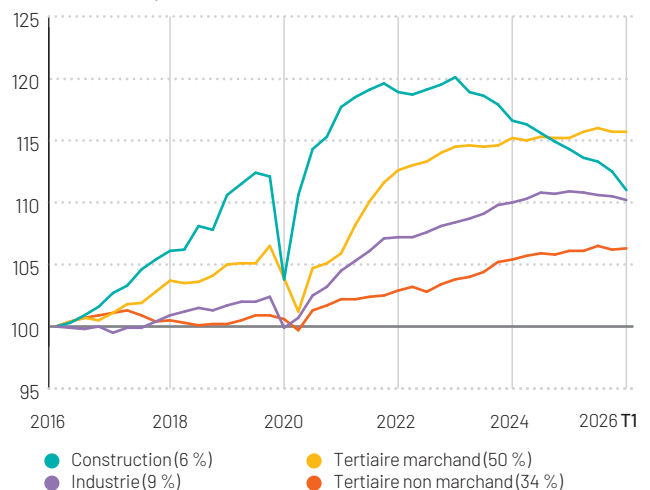
Hormis une stabilité au trimestre précédent, l'emploi salarié (intérim compris) se replie chaque trimestre dans l'**industrie** depuis un an : -0,3% début 2026 (soit -630 salariés), dont 450 sont des intérimaires. La *Fabrication d'autres produits industriels* est le sous-secteur qui concentre les plus grosses pertes d'emplois depuis un an et demi (-1,1%, après -0,3%). L'emploi diminue aussi depuis un an dans la *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines* (-0,5%, après -0,1%), mais les effectifs concernés sont plus faibles. À l'inverse, la *Fabrication de matériels de transport* et l'*Industrie agroalimentaire* demeurent globalement dynamiques ces derniers trimestres (resp. +0,6%, après +1,0% et +0,4%, après -0,3%). En rythme annuel, l'emploi industriel enregistre son plus fort recul en onze ans (-0,7%, soit -1 200 salariés) et retrouve son niveau de début 2024.

Enfin, dans la **construction**, les destructions d'emploi (intérim compris) entamées mi-2023 se poursuivent et sont particulièrement fortes ce trimestre : -1,3% (soit -1 700 salariés), après -0,7%. Elles sont dues pour moitié au repli de l'intérim dans ce secteur. Sur un an, la baisse est de -2,9% (-3 600 salariés).

L'emploi salarié diminue dans l'ensemble des **départements** de la région, à l'exception des Alpes-Maritimes (+0,1%, après -0,4%). Le repli est très marqué dans les Alpes-de-Haute-Provence (-0,6%, après +0,1%). Dans les Hautes-Alpes, la croissance de l'emploi s'interrompt (-0,2%, après +0,7%). Les pertes se poursuivent dans les Bouches-du-Rhône (-0,2%, après -0,1%), le Var (-0,1%, après -0,3%) et le Vaucluse (-0,1%, après -0,4%).

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité y compris intérim, en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2016



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
 Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

En France métropolitaine, l'emploi salarié se stabilise en début d'année, après avoir diminué fin 2025 (-0,2%). La baisse des effectifs dans le secteur privé (-0,1%) est compensée par la hausse dans le secteur public (+0,2%). L'intérim se contracte légèrement (-0,4%, après -0,1%). Sur un an, l'emploi salarié national diminue quasiment chaque trimestre depuis début 2025(-0,2%).

► Pour en savoir plus : « Nouvelle détérioration du marché du travail », *Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 22, juin 2026.

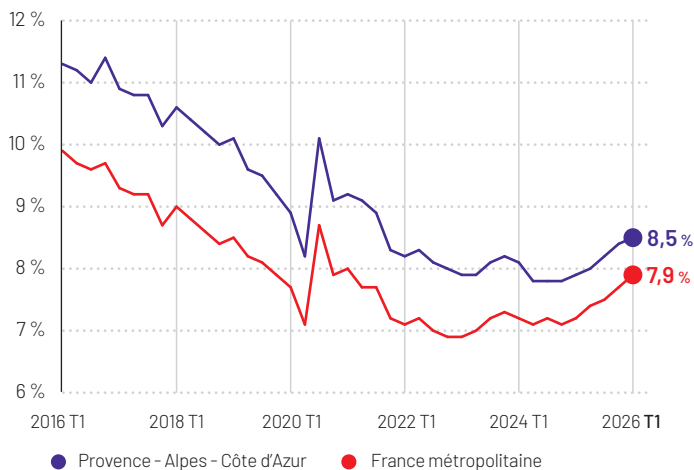
Nouvelle détérioration du marché du travail

La remontée progressive du taux de chômage se poursuit

Au 1^{er} trimestre 2026, le taux de chômage localisé en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** poursuit sa lente progression entamée début 2025 : +0,1 point par rapport au 4^e trimestre 2025, après +0,2 point. Il s'établit à 8,5% de la population active, soit son plus haut niveau depuis le 3^e trimestre 2021. Sur un an, il s'accroît de +0,6 point.

En rythme trimestriel, la progression du taux de chômage est identique à celle de la région (+0,1 point) dans les départements des Hautes-Alpes(6,7%), des Alpes-Maritimes(7,3%), des Alpes-de-Haute-Provence (8,3%) et des Bouches-du-Rhône (9,1%). Elle est un peu plus marquée(+0,2 point) dans le Var(7,9%) et la plus prononcée(+0,3 point) dans le Vaucluse(10,7%).

Taux de chômage
Données CVS



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/-0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.
Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

En France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 7,9% de la population active début 2026, son plus haut niveau depuis cinq ans. Il s'accroît légèrement plus vite qu'en région : +0,2 point sur un trimestre et +0,7 point sur un an.

Toutes ces évolutions doivent être replacées dans le contexte de la mise en œuvre, début 2025, de la loi sur le plein emploi qui prévoit l'inscription automatique des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et des jeunes sur les listes de France

Zoom sur l'apprentissage

Nouveau repli des entrées en apprentissage

Au 1^{er} trimestre 2026, 5 100 contrats d'apprentissage ont débuté en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** dans les secteurs public et privé. Pour le deuxième trimestre consécutif, ce nombre baisse très légèrement sur un an(-2%, soit -100 entrées, après -1% au 1^{er} trimestre 2025), en lien avec la réduction des aides financières accordées aux entreprises (Avertissement). Ainsi, avec 71 300 apprentis fin mars 2026, la région compte 3% de bénéficiaires en moins par rapport à début 2025(soit -1 900), après +4% un an plus tôt. Le stock d'apprentis baisse dans tous les départements de la région, sauf dans le Vaucluse où il est stable.

En France métropolitaine, les évolutions suivent la même tendance. Le nombre d'entrées diminue de -4% début 2026, comme un an plus tôt. Au total, le nombre de bénéficiaires, qui s'élève à 971 900, se replie de -4% par rapport à début 2025(soit -36 200), contre +3% un an plus tôt.

Au niveau régional, la baisse du nombre d'apprentis explique en grande partie l'atonie de l'emploi salarié sur l'année écoulée. Au niveau national, le repli de l'apprentissage contribue à près des deux tiers de la baisse des effectifs salariés sur la même période.

Avertissement : Du 1^{er} janvier au 23 février 2025 et du 1^{er} janvier au 7 mars 2026, les entreprises de 250 salariés ou plus ne bénéficient pas de l'aide à l'embauche. C'est aussi le cas pour les entreprises de moins de 250 salariés embauchant des apprentis préparant un diplôme du supérieur.

Du 24 février au 31 décembre 2025, pour tous les niveaux de diplôme, les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient d'une aide de 5 000 euros et les entreprises de 250 salariés ou plus d'une aide de 2 000 euros. Ces montants sont inférieurs à ceux des aides en vigueur en 2024 (6 000 euros quel que soit le niveau de diplôme et la taille de l'entreprise).

À compter du 8 mars 2026, les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient d'une aide de 5 000 euros pour les contrats préparant un diplôme de niveau 3 ou 4, de 4 500 euros pour un diplôme de niveau 5 et de 2 000 euros si le diplôme préparé est de niveau 6 ou 7. Pour les entreprises de 250 salariés ou plus, les niveaux d'aide sont respectivement de 2 000, 1 500 et 750 euros selon le niveau de diplôme préparé.

Par ailleurs, **depuis le 1^{er} juillet 2025**, les employeurs doivent s'acquitter, pour les formations à partir de Bac + 3 (niveaux 6 et 7), d'une participation obligatoire de 750 euros à la prise en charge des frais de la formation pour tout contrat d'apprentissage.

Travail (voir encadré page 5). Selon l'Insee, même si les effets de cette réforme sont indirects et peuvent être longs à se diffuser, ils contribueraient à la hausse du taux de chômage sur les cinq trimestres cumulés depuis la mise en œuvre de la loi.

Demande d'emploi : des évolutions altérées par l'évolution des règles d'actualisation et du régime de sanctions

Au 1^{er} trimestre 2026, **Provence-Alpes-Côte d'Azur** compte en moyenne 391 700 demandeurs d'emploi hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours, inscrits sur les listes de France Travail en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité).

Avertissement : Jusqu'à la fin de la phase de transition de la loi pour le plein emploi, prévue pour le 1^{er} janvier 2027, les analyses sur les inscrits à France Travail portent sur les indicateurs hors bénéficiaires du RSA et jeunes en parcours.

Ce nombre recule pour la première fois depuis deux ans : -1,1 % (soit - 4 400 inscrits), après +0,5 % fin 2025. Sur un an, la hausse de la demande d'emploi est nettement moins prononcée que fin 2025 : +0,3 %, après +3,3 %.

En France métropolitaine, 4 429 700 demandeurs d'emploi hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours sont inscrits en catégories A, B, C en moyenne au 1^{er} trimestre 2026. La baisse



Taux de chômage à 8,5 % à son plus haut niveau en près de cinq ans

37,8 % de taux d'accès à l'emploi au 1^{er} trimestre

trimestrielle annule l'augmentation du 4^e trimestre 2025 : -0,9 %, après +0,9 %. Comme en région, la progression annuelle ralentit : +0,3 %, après +2,8 % fin 2025.

Toutefois, ces évolutions (régionales comme nationales) sont perturbées par deux facteurs : d'une part, des changements dans les règles d'actualisation subvenus au 1^{er} semestre 2025 et d'autre part, l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations (voir encadré). Une estimation de l'impact de ces deux effets a été réalisée par la Dares au 1^{er} trimestre 2026 au niveau national : in fine, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C hors nouveaux publics aurait diminué de -1,3 % en France entière sur un trimestre et de -0,2 % sur un an. Au niveau régional, seul l'impact trimestriel du décret relatif aux sanctions a été estimé par la Dares : comme au niveau national, la baisse aurait été plus prononcée que celle citée plus haut : -1,5 %.

► **Pour en savoir plus** : « Nouvelle détérioration du marché du travail », *Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 22, juin 2026.

Les jeunes plus nombreux parmi les publics prioritaires entrant en formation

À fin mars 2026, 72,4 % des demandeurs d'emploi entrant en formation relèvent des publics prioritaires en région, soit une baisse de -0,4 point sur un an. Cette part reste toutefois supérieure au poids des publics prioritaires au sein de la demande d'emploi (67 %). Autrement dit, la formation bénéficie proportionnellement davantage aux publics les plus éloignés de l'emploi.

Parmi les publics prioritaires, la part des seniors de 55 ans ou plus reste la plus faible (7,7 %), en recul de -0,8 point sur un an. Les demandeurs d'emploi en situation de handicap représentent 9 % des publics prioritaires et, les BRSA 13 % (-0,9 point sur un an), les moins de 26 ans titulaires d'un diplôme inférieur à Bac +2 (25,6 %, 1,8 point). Enfin, les personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au Bac représentent plus d'un entrant en formation sur deux (53,2 %, en recul de -1,3 point).

La loi pour le plein emploi influe sur le nombre d'inscrits à France Travail depuis janvier 2025

Depuis janvier 2025, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales en Contrat d'engagement jeune (CEJ), Accompagnement intensif des jeunes (AIJ) ou en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail (FT). Pour prendre en compte les situations de ces nouveaux publics, deux nouvelles catégories statistiques ont été créées : la catégorie F pour les personnes les plus éloignées de l'emploi orientées en parcours social et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation.

Ainsi, au 4^e trimestre 2025, 540 200 personnes sont inscrites sur les listes de France Travail en catégories A, B, C, D, E en Provence-Alpes-Côte d'Azur (données CVS-CJO). Parmi elles, 474 000 sont demandeurs d'emploi en catégories A, B, C : 51 % sont des femmes, 13 % des jeunes de moins de 25 ans, 28 % ont 50 ans ou plus et 43 % sont inscrits depuis un an ou plus. Enfin, 27 100 personnes sont inscrites en catégorie F et 58 700 en catégorie G (données brutes).

Pour analyser les évolutions conjoncturelles, des indicateurs complémentaires sont mis à disposition sur les recommandations du Cnis

Pendant la phase de transition qui durera deux ans pour la France métropolitaine et trois ans pour les Drom, la Dares et FT mettent à disposition des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à FT. Ce sont ces indicateurs que nous analysons dans ce communiqué. Ces séries hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours, dites « contrefactuelles », sont uniquement disponibles aux niveaux national et régional et ne sont pas construites par âge, sexe et ancienneté d'inscription, ni par département.

L'évolution des règles d'actualisation et du régime de sanctions affecte les statistiques d'inscrits à France Travail

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à FT en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours sont affectés par deux changements :

- Les règles d'actualisation ont été modifiées : entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1^{er} trimestre 2026, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Mécaniquement, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C augmente. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à FT en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de FT.

La part des **publics prioritaires dans les entrées en formation** concerne les personnes en recherche d'emploi qui remplissent le critère « Public prioritaire » au moment de leur entrée en formation (hors CPF autonome). Cet indicateur comprend les Bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi en situation de handicap, le public de moins de 26 ans sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur à Bac +2, le public âgé de 55 ans et plus et le public sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au Bac. Il est calculé en cumul année civile.

Hausse annuelle du taux d'accès à l'emploi

À fin mars 2026, 37,8 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à une activité de 78h ou plus dans les six mois, soit une hausse de +1,5 point par rapport à mars 2025. Ce taux d'accès à l'emploi (TAE) est en augmentation sur un an dans la majorité des départements. Cette hausse est plus marquée dans les Bouches-du-Rhône (+2,4 points avec un TAE de 37,2 %), suivies des Hautes-Alpes (+1,6 point, 51,4 %), des Alpes-de-Haute-Provence (+1,5 point, 39,0 %), des Alpes-Maritimes (+1,2 point, 37,1 %) et du Var (+0,6 point, 38,3 %). En revanche, le TAE du Vaucluse se dégrade de -0,2 point (37,4 %).

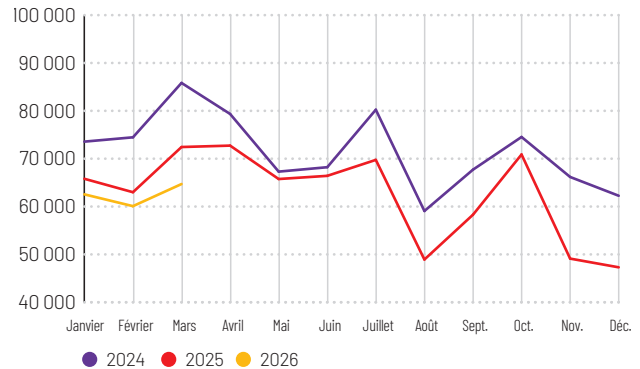
Le TAE des demandeurs d'emploi **bénéficiaires du RSA** est de 20 %. Ils sont sous-représentés dans les accès à l'emploi par rapport à leur poids dans la demande d'emploi en catégories A et B (5 %, contre 9 %). Dans les Alpes-de-Haute-Provence, cet écart est encore plus prononcé (6 %, contre 13 %), pour un TAE demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA de 17 %.

Un volume d'offres d'emploi diffusées par France Travail en baisse sur le 1^{er} trimestre 2026

Au 1^{er} trimestre 2026, les offres d'emploi diffusées par France Travail en région reculent de -10,1 % par rapport au 1^{er} trimestre 2025. Malgré cette tendance, le nombre d'offres reste supérieur à son niveau du 1^{er} trimestre 2019, avant la crise sanitaire.

Évolution du volume mensuel d'offres diffusées à France Travail en Provence-Alpes Côte d'Azur

Données brutes



Source : France Travail - Offres partenaires.

Sur un an, le nombre d'offres d'emploi diffusées au 1^{er} trimestre 2026 diminue dans l'ensemble des départements de la région. Ces évolutions baissières sont plus prononcées pour les départements des Alpes-Maritimes (-16,1 %) et des Hautes-Alpes (-12,2 %).

► Pour en savoir plus : [Statistiques et analyses, France Travail](#)

Le Taux d'accès à l'emploi (TAE) mesure la part des demandeurs d'emploi en catégorie A ou B sur un mois donné, ayant repris un emploi de 78h ou plus dans les 6 mois suivants, leur permettant de sortir des catégories A ou B. Il est calculé en cumul année civile.

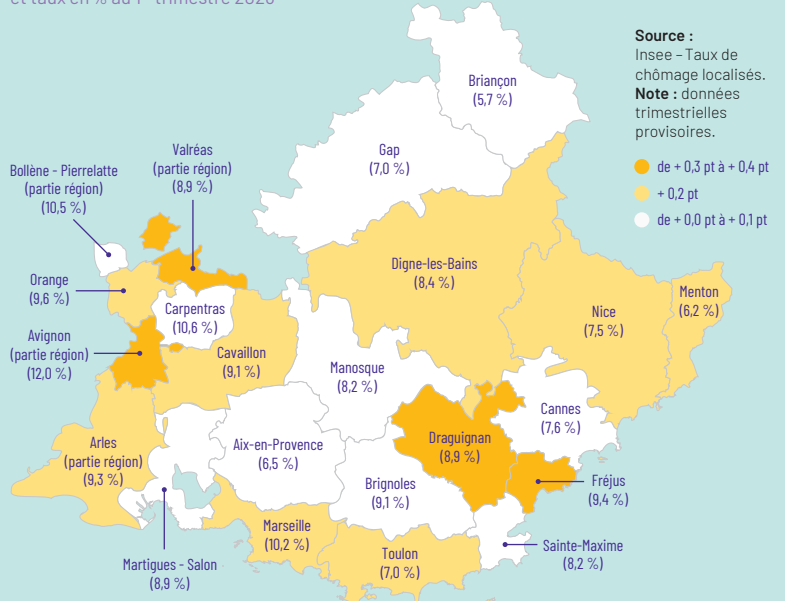
Zoom sur le marché du travail

Hausse marquée du taux de chômage dans les zones d'emploi de Draguignan, Valréas, Fréjus et Avignon (partie région)

Au sein des zones d'emploi de la région, les hausses trimestrielles du taux de chômage sont les plus fortes (entre +0,3 et +0,4 point) dans celles de Draguignan (8,9 %), Valréas (partie région, 8,9 %), Fréjus (9,4 %) et Avignon (partie région, 12,0 %). Ailleurs, le taux de chômage est stable ou progresse de +0,1 à +0,2 point par rapport au 4^e trimestre 2025, proche de l'évolution régionale.

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre le 4^e trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026

Données corrigées des variations saisonnières, évolution trimestrielle en point et taux en % au 1^{er} trimestre 2026



Source : Insee - Taux de chômage localisés. Note : données trimestrielles provisoires.

Provence - Alpes - Côte d'Azur : 8,5 % (+0,1 pt)
France métropolitaine : 7,9 % (+0,2 pt)

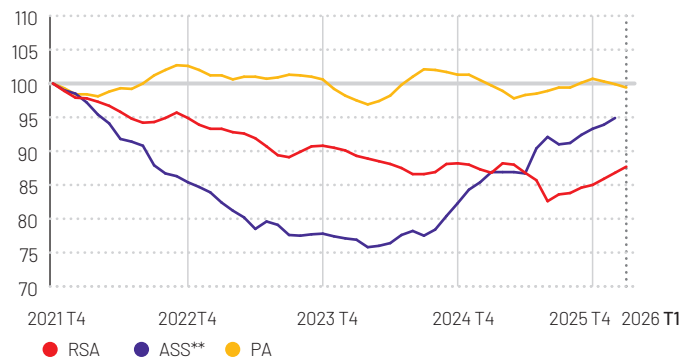
Situation sociale

Première hausse du nombre de bénéficiaires du RSA en cinq ans

Le **Revenu de solidarité active (RSA)** assure aux personnes sans ressources, ou aux ressources faibles, un revenu minimum qui varie selon la composition du foyer. Pour la première fois depuis début 2021, le nombre de foyers allocataires du RSA augmente sur un an en Provence-Alpes-Côte d'Azur et atteint 139 600 au 1^{er} trimestre 2026 (+1,0 %, soit +1 400 foyers bénéficiaires, après -3,7 % fin 2025). Cette élévation est imputable au seul département des Bouches-du-Rhône (+3,6 %, après +0,8 %). Dans les autres départements, le repli ralentit. Au niveau national, le nombre de foyers allocataires progresse trois fois plus vite qu'en région (+3,2 % sur un an, après -0,4 % au 4^e trimestre 2025).

L'**Allocation de solidarité spécifique (ASS)** est destinée aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. En augmentation constante depuis septembre 2024, le nombre d'allocataires atteint 23 900 fin février 2026 : +11,1 % sur un an (soit +2 400 allocataires), après +15,0 % trois mois plus tôt. Cette hausse, similaire au niveau national, concerne tous les départements de la région, à l'exception des Hautes-Alpes (-2,6 % après +8,8 %).

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur
Données brutes, base 100 au 4^e trimestre 2021



* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.
** Données à fin février.
Note : données provisoires.
Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; France Travail, FNA - Traitements : Drees.

Au 1^{er} trimestre 2026, 379 900 foyers perçoivent la **Prime d'activité (PA)**, destinée aux travailleurs aux ressources modestes. Ce nombre se replie depuis trois trimestres en rythme annuel : -0,4 % (soit -1 400 bénéficiaires), après -0,6 % fin 2025. Les effectifs diminuent dans tous les départements de la région à l'exception des Alpes-de-Haute-Provence et du Var (+0,8 %). En France métropolitaine, le nombre d'allocataires repart à la hausse en un an (+0,9 %, après -0,1 %).

► **Pour en savoir plus** : « [Nouvelle détérioration du marché du travail](#) », *Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 22, juin 2026.

Indicateurs avancés

Selon la Banque de France, en mai 2026, l'**activité industrielle** régionale marque de nouveau un creux notable, pénalisée par les incertitudes économiques et un effet calendaire défavorable. Le taux d'utilisation des capacités de production recule à un niveau bien inférieur à sa moyenne de long terme. La baisse de production est partiellement compensée par le recours aux stocks. Les prix des intrants poursuivent leur progression et ne sont que partiellement répercutés sur les prix de vente. Les effectifs restent globalement stables. Les carnets de commandes demeurent faibles, malgré quelques signaux d'amélioration pour juin.

L'activité des **services marchands** retrouve une dynamique positive, soutenue principalement par les transports. À l'inverse, l'hébergement affiche une performance plus modérée qu'à l'accoutumée, en dépit de taux d'occupation satisfaisants. La progression de l'activité dans les transports contribue à une hausse globale des prix des prestations. Les situations de trésorerie restent globalement stables, bien que toujours inférieures aux attentes notamment dans le secteur du transport. Dans un contexte incertain et en dépit d'une orientation favorable, les perspectives demeurent prudentes.

Dans le **bâtiment**, les professionnels font état d'une progression de l'activité, à l'inverse de la tendance nationale, malgré un ralentissement lié aux jours fériés et aux congés. Les acteurs du bâtiment demeurent par ailleurs préoccupés par les tensions internationales, qui alimentent l'attentisme et exercent une pression persistante sur les marges.

► **Pour en savoir plus** : [Tendances régionales : Provence-Alpes-Côte d'Azur - mai 2026](#) | Banque de France.

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Drees, France Travail, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une séance plénière ouverte au public.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Retrouvez toutes nos ressources sur :
www.observation-partenariale-conjoncture.org

**Directrice
de publication**
Géraldine Daniel

Coordination Carif-Oref
Fabien Miroso
Liliana Rojas-Estrada

Réalisation
Groupe technique
d'OPC

**Conception
graphique - PAO**
www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 8 juillet 2026

